

Cinq ans pour faire progresser la France des ETI

INSTITUT
MONTAIGNE

meti
LES ENTREPRISES DE LONG TERME



Paris, le 21 janvier 2022 - Représentant un quart des emplois, 34 % des exportations et générant un chiffre d'affaires de 1 000 milliards d'euros par an, les entreprises de taille intermédiaires (ETI) sont un véritable atout pour la France. Leur rôle stratégique, notamment au regard des enjeux de réindustrialisation et de souveraineté économique, est désormais identifié par la puissance publique. Les réformes de compétitivité menées depuis la création de la catégorie en 2008 ont sensiblement amélioré les conditions du « produire, travailler, s'engager en France », dont les ETI constituent la pierre angulaire. Pourtant, le développement de ces entreprises est encore contraint par des faiblesses fiscales, administratives et réglementaires de l'écosystème français.

Dans la note *Cinq ans pour faire progresser la France des ETI*, l'Institut Montaigne et le Mouvement des entreprises de taille intermédiaire (METI), avec le soutien de du cabinet de conseil et d'audit PwC France et Maghreb, appellent les candidats à l'élection présidentielle 2022 à se saisir de 13 enjeux structurants pour faire progresser la France des ETI durant le prochain quinquennat.

CLIQUEZ ICI POUR
TÉLÉCHARGER LA NOTE

“Ce travail établit un diagnostic lucide et clair sur les défis à relever pour que la France redevienne une Nation industrielle souveraine, forte d'un tissu d'ETI comparable à ceux de ses voisins. Il interpelle les candidats à l'élection présidentielle : le moment est venu de concrétiser enfin l'alignement de la compétitivité de l'écosystème français sur la moyenne européenne. Cet alignement permettra une accélération de l'investissement et de la création de richesse et d'emplois dans notre pays. C'est pourquoi nous attendons des candidats des programmes économiques ambitieux favorisant le "travailler, produire et s'engager" en France” déclarent Frédéric Coirier et Philippe d'Ornano, co-présidents du METI.

“La France souffre d'un déficit criant d'ETI par rapport à ses voisins européens (5 200 en France contre près de 13 000 en Allemagne). Face à ce retard, il est désormais nécessaire d'accélérer le rebond industriel de la France. Cela doit notamment passer par une amélioration des coûts de production et la formation d'une main d'œuvre qualifiée dans les domaines techniques et scientifiques” explique Olivier Lluansi, associé chez PwC Strategy& et rapporteur de cette étude.

“La France est dotée de forces indéniables qui lui ont permis de conforter sa place de 1ère destination européenne en matière d'investissements. Ses atouts économiques doivent néanmoins être consolidés. Il est essentiel de territorialiser les politiques de compétences et de formation, renforcer l'attractivité des territoires, la mobilité et les écosystèmes locaux essentiels pour les ETI” explique Victor Poirier, directeur des publications de l'Institut Montaigne.

En 2018, l'Institut Montaigne et le METI publiaient la note *ETI : taille intermédiaire, gros potentiel* et formulaient d'ores et déjà des propositions concrètes pour donner aux ETI les moyens de redevenir compétitives.

13 enjeux clés pour faire progresser les ETI françaises pendant le prochain quinquennat

Reconstituer le socle de compétitivité du site France

Enjeu 1 L'amélioration de la compétitivité coût, tant sur le poids de ses impôts et taxes de production qu'en termes de coût du travail, en remédiant notamment à une pression fiscale et sociale inéquitable sur la production.

Enjeu 2 La libération des transmissions d'entreprises : alors qu'une ETI sur deux devra se transmettre dans les dix prochaines années, le coût et la complexité du cadre français de la transmission est atypique en Europe. Son évolution sera essentielle dans les prochaines années.

Alléger les procédures administratives et simplifier les relations à l'administration

Enjeu 3 La simplification des procédures administratives car la complexité, la longueur ou encore l'insécurité juridique de certaines procédures contreviennent à la vitalité de l'économie.

Enjeu 4 La réforme de l'administration, qui doit désormais intervenir en accompagnateur plutôt qu'en censeur de l'activité économique.

Re-territorialiser et redéployer l'activité économique

Enjeu 5 La formation et les compétences : les ETI majoritairement implantées dans les villes moyennes et les zones rurales doivent être en mesure d'attirer à elles une main d'œuvre qualifiée et formée, notamment dans les secteurs industriels.

Enjeu 6 L'attractivité des territoires et la mobilité : les ETI disposent de plus de 50 000 implantations réparties sur l'ensemble du territoire national. Ces sites dépendent intimement de l'organisation territoriale et locale ainsi que de la couverture en services publics essentiels (tout particulièrement l'offre éducative, sanitaire et culturelle).

Enjeu 7 Le renforcement des écosystèmes locaux associant État, collectivités territoriales et entreprises pour répondre aux défis de la reterritorialisation de l'activité économique et du redéploiement des compétences.

Enjeu 8 Le renouveau des logiques sectorielles de filières, traditionnellement construites autour des grands groupes français pour intégrer pleinement les PME et ETI et permettre ainsi des coopérations horizontales et locales, nouvelle expression du « chasser en meute » à la française.

Enjeu 9 L'aménagement foncier, enjeu essentiel à l'implantation locale de nouvelles activités tant de services qu'industrielles, qui appelle une exigence de cohérence et de stabilité des cadres juridiques.

Permettre aux ETI de relever les défis des transformations écologiques, numériques et sociétales

Enjeu 10 L'accès à une énergie décarbonée, au cœur de la transition écologique. Les politiques publiques qui accompagnent la transition écologique doivent désormais reposer sur l'affirmation d'une conception de l'« efficacité environnementale », fondée sur l'investissement, la recherche et l'innovation, et mettant à profit l'excellence du mix énergétique français, le plus décarboné au monde.

Enjeu 11 La transition digitale, accélérée par la crise du Covid-19 dans l'ensemble des secteurs économiques. Tout l'enjeu est à présent de poursuivre le soutien à la transformation digitale de l'économie française dans la durée et d'offrir un cadre public apte à contrer les nouvelles menaces qu'elle engendre (cybercriminalité, souveraineté numérique, hyper-concentration des acteurs).

Enjeu 12 L'engagement sociétal des ETI est tangible. Il revient à la puissance publique de ne pas réfréner l'élan d'engagement de ces entreprises en multipliant les contraintes déclaratives qui pourraient s'apparenter à de nouveaux chocs de complexité. Il importe parallèlement de favoriser de façon simple, souple et lisible, le partage de la valeur et l'association des salariés à la performance des entreprises.

Repenser le rôle et la place des ETI dans la stratégie d'indépendance industrielle européenne

Enjeu 13 Les ETI sont des actifs stratégiques européens. Les PME et ETI détenues par des capitaux français, qui produisent et investissent en France, ont un rôle-clé à jouer pour la souveraineté de notre pays, et tout particulièrement dans les secteurs de l'énergie, la santé, l'eau, les transports... Une refonte en profondeur des règles de la concurrence, des aides d'État et d'allocation des Fonds européens est nécessaire afin d'y rendre éligible les champions industriels que sont les ETI françaises. L'opportunité des réflexions que mène actuellement la Commission européenne autour du statut des SME et des mid-size companies doit être résolument saisie.

**CLIQUEZ ICI POUR
TÉLÉCHARGER LA NOTE**

Contact presse - Institut Montaigne

Emma Bossuat, chargée de communication
+33 (0)6 46 09 43 62 ; ebossuat@institutmontaigne.org

Contact presse - METI

Patrick Chastel – Agence PPR
+33 (0)1 56 03 13 40 ; +33 (0)6 28 79 11 40 ; patrick.chastel@pprww.com

À propos de l'Institut Montaigne

Nous vous attendons sur [Twitter](#), [Facebook](#) et sur [Instagram](#). Inscrivez vous à notre [Newsletter](#).

Think tank indépendant créé en 2000, l'Institut Montaigne est une plateforme de réflexion, de propositions et d'expérimentations consacrée aux politiques publiques en France et en Europe. Ses travaux sont le fruit d'une méthode d'analyse et de recherche rigoureuse et critique, ouverte sur les comparaisons internationales. L'Institut Montaigne, association à but non lucratif pionnière en France, réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des personnalités issues d'horizons divers. Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n'excédant 1,5 % d'un budget annuel de 6,5 millions d'euros. À travers ses publications et les événements qu'il organise, l'Institut Montaigne souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique.

À propos du METI

www.m-eti.fr

Fondé en 1995, le Mouvement des entreprises de taille intermédiaire (METI) rassemble et fédère les ETI autour de trois objectifs : porter la « marque ETI » dans le débat public ; plaider pour une politique économique adaptée aux enjeux des ETI et porter l'ambition d'un Mittelstand à la française ; fédérer la communauté des ETI, entreprises des territoires. Le METI est présidé par Frédéric Coirier, président-directeur général de Poujoulat, et Philippe d'Ornano, président du directoire de Sisley.

À propos de PwC France et Maghreb

Rendez-vous sur www.pwc.fr

En France et au Maghreb, PwC développe des missions de conseil, d'audit et d'expertise juridique et fiscale pour des organisations de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. Fortes de plus de 6 000 collaborateurs, ses équipes pluridisciplinaires conjuguent leurs savoir-faire au sein d'un réseau international de plus de 295 000 personnes dans 156 pays. PwC France et Maghreb a pour ambition stratégique de devenir l'acteur de référence de la création de confiance et de la transformation durable des entreprises, en ligne avec la stratégie mondiale du réseau PwC, The New Equation.